

- 1) Adoption des procès-verbaux
- 2) Rapports pour information :

- Mission handicap : la DRH va nous transmettre la liste des types de handicaps. Problématique de la lenteur pour obtenir les équipements adaptés. Problème avec les prestataires et les contraintes d'achat. Un travail est en cours pour améliorer les délais. JP Fontaine fait un courrier en ce sens à Aurore Colson. Il faut que l'agent soit informé des différentes étapes pour obtenir le matériel. Un groupe de travail « mission handicap » doit se mettre en place dans les semaines à venir. Pour la DRH, les difficultés relèvent plus des process que des moyens humains au sein de cette mission handicap. Il n'y a pas de problème de budget pour cette thématique. Des notes concernant les marchés publics vont nous être adressés.
- Site Verne Delpech à Amiens : déménagements liés aux travaux. Problème de faux plafond
- Pierre L'Hermitte à Amiens : intervention de la régie sur rez de marche. Pour le chauffage, en attente du plombier
- 11 mail Albert Premier à Amiens : problème de chauffage
- Verne Delpech : condamnation de l'entrée principale au moment des travaux. Problème de stationnement au vue de la flotte de véhicule.
- Visites des Antennes d'Arras et Abbeville : les visites n'ont pas pu se faire vu la situation sanitaires, elles sont donc à planifier dès que ce sera possible.
- Confort thermique au Siège : actualisation des données, action engagée et tests des températures
- Organisation du travail à la DMPL :  
**Gérer les horaires par services et non par la direction, M. PETIT est d'accord avec notre demande, des réunions sont prévu intra-chef de service pour faire remontés les problèmes rencontrés pendant le covid ensuite les aménagements d'horaires se feront au cas par cas au vu de nos métiers spécifiques et des contraintes liées à la marée.**
- Edicules et espars dans le cadre du projet Calais Port 2015 : rien n'est encore fait, c'est un projet qui sera mené avec Eiffage, intervention des agents sur les futurs équipements, leur mission sera modifiée, des formations seront prévues, le conseiller en prévention est associé au projet. Le chantier était prévu pour mars 2021 mais la date va changer au vu du retard pris avec les confinements
- Bilan ACFI : bilan annuel obligatoire, mais on peut faire un bilan tous les 6 mois. Les problèmes étant récurrents, un groupe de travail est envisagé : JP Fontaine voit si on peut mettre en place ce groupe de travail. Nous avons demandé à ce que les élus CHSCT Lycées puissent y participer.
- Enquête DMPL Gambetta : les travaux envisagés relèvent du propriétaire (bande anti dérapante et marquage sur les marches). Le propriétaire n'est pas pressé de faire les travaux nécessaire, Mr Petit prend contact avec lui.
- Visites des délégations Rue Lhermitte, Mail Albert 1<sup>er</sup>, rue Lamarck
- Rapport comparatif accidents de travail : ajouter 2 connes au tableau sur les suites données et le traitement final.
- Registre rue Gambetta : la présence d'amiante n'a pas été faite, mais exposition accidentelle à l'amiante remontée à la DRH. Mesure mise en place. C'est au propriétaire d'effectuer si nécessaire les travaux.
- Mesure hygrométrie des locaux : Rien à signaler d'anormal ( on est entre 40 et 60 % c'est la norme).